

L'actualité prévention dans votre MSA Nord-Pas de Calais

Carton plein pour cette première participation au TPJ !

L'automne dernier, la MSA Nord-Pas de Calais a lancé pour la première fois le TPJ régional.

Sensibiliser les jeunes aux problématiques de santé et sécurité au travail tel est l'objectif du TPJ (Trophée Prévention Jeune).

Cette action a rencontré un franc succès avec la participation de 14 équipes de 8 établissements scolaires.

Après des mois de préparation, les élèves sont venus défendre leur projet le 18 mars 2010 au lycée agricole d'Aire sur la Lys.

Accueil du salarié, sensibilisation au risque routier, amélioration des conditions de travail... les problématiques étaient variées et les créations des élèves multiples et originales (poubelle transformée, plateau de jeu, vidéo, livret, etc).



Différentes équipes défendant leurs projets à la Finale régionale d'Aire sur la Lys



**La région Vainqueur National
le 18 mai au Stade de France !
Bravo au Lycée Agricole de Coulogne !**

1^{er} prix national pour l'ingénieux système d'économie d'efforts lors du nettoyage et de la réparation de filets de pêche en aquaculture



L'équipe gagnante le 18 mai au Stade de France

Mutualité Sociale Agricole Nord - Pas de Calais
59716 LILLE CEDEX 9

Service Santé Sécurité au Travail

Site du Nord
Tél. : 03 20 00 21 78 - 03 20 00 21 73

Site du Pas de Calais
Tél. : 03 21 24 60 69 - 03 21 24 60 55

Directeur de la publication

François DONNAY

Conception MSA
Nord-Pas de Calais
Maquettage MSA59
Photos MSA59/62/CCMSA

ISSN n°1956-211X
Impression CIMAFAPI



Cap'Prévention

Journal d'information de Santé et Sécurité au Travail MSA Nord - Pas de Calais



Juillet 2010
N°12

Chaleur et travail : éviter que ça chauffe

La météo de notre région est parfois bien capricieuse. Mais toujours attendu avec impatience, le soleil peut engendrer des risques qu'il ne faut pas sous-estimer.

De gravité variable, les accidents du travail causés par la chaleur peuvent bien souvent être évités grâce à une prévention adaptée.



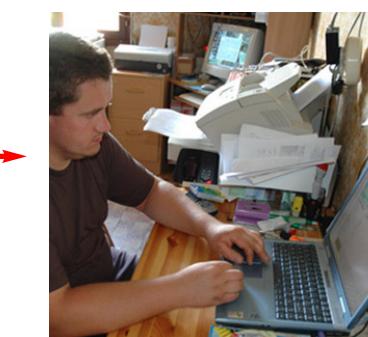
Travaux réalisés en plein soleil



Travaux réalisés sous serre



Vous êtes particulièrement exposés !



Dans les bureaux mal isolés thermiquement



Conduite d'un véhicule non climatisé



Travaux à proximité des machines qui dégagent de la chaleur (cuisson, déshydratation...)

Facteurs d'aggravation des risques liés aux fortes chaleurs

Conditions de travail pénibles

Travail physique exigeant (manutentions...). Port de vêtements de travail empêchant l'évaporation de la sueur. Journées de travail longues, des pauses insuffisantes.

Facteurs environnementaux

Ensoleillement intense, nombreuses tâches à réaliser en peu de temps. Humidité élevée. Peu de circulation d'air frais. Pollution atmosphérique, poussières (notamment lors des moissons).

Facteurs personnels

Pathologies préexistantes (cardio-respiratoires...). Prise de médicament. Alimentation trop riche. Consommation excessive d'alcool, de tabac. Manque de sommeil. Insuffisance de consommation d'eau.



Animaux énervés

La chaleur, les mouches rendent nerveux les animaux habituellement calmes.

Mort massive d'animaux d'élevage

Les élevages intensifs notamment, sont très sensibles aux fortes températures. Volailles, porcs, par exemple, ne supporteront pas longtemps un manque d'aération. La mortalité est élevée.



Le saviez-vous :
7 à 12 jours sont nécessaires pour qu'une personne s'acclimate à la chaleur



Coup de chaleur et premiers secours

Le corps s'adapte à la chaleur avec une transpiration plus intense, une dilatation des vaisseaux sanguins. Cependant, si le corps humain ne maintient pas sa température autour de 37° ou si les fluides ou sels corporels ne sont pas remplacés de façon adéquate, des troubles de la santé très graves peuvent survenir, et entraîner notamment des coups de chaleur.

Le coup de chaleur peut se produire quand on effectue un travail physique en ambiance chaude. Il survient lorsque le corps ne réussit pas à se refroidir suffisamment : sa température normalement de 37° peut atteindre 40°.

Les signes annonciateurs :

Attention, ils ne sont pas très spécifiques

- ♦ Fatigue, maux de tête, baisse de vigilance peuvent vite s'aggraver : troubles digestifs, vertiges, crampes musculaires.
- Si on est en présence d'une personne qui :
 - ♦ Tient des propos incohérents
 - ♦ Perd l'équilibre
 - ♦ Perd connaissance

- ♦ Présente des convulsions

Il peut s'agir d'un début de coup de chaleur

Il faut agir vite :
Alerter ou faire alerter le 15 SAMU ou le 18 Pompiers.



Amener la victime dans un endroit frais et bien aéré.

Desserrer ses vêtements voire la déshabiller.

Arroser la victime avec de l'eau tempérée et en petite quantité, ou placer des linges humides sur la plus grande surface corporelle, en incluant la tête et la nuque, pour faire baisser la température.

Si la victime est consciente, lui faire boire de l'eau fraîche par petites quantités.

Si la victime est inconsciente, rester auprès d'elle et attendre les secours.

Si vous êtes sauveteur secouriste, la mettre sur le côté.



Organisation de la prévention

Dans les locaux :

Vérifier les conditions de stockage des **produits inflammables et volatiles** (éviter les entreposages en plein soleil, les placer loin des matériaux sensibles au feu).

Ouvrir les bâtiments et les serres qui sont habituellement fermés quand des travaux s'y déroulent.

Adapter ses horaires de travail aux heures les plus fraîches.

Contrôler le degré d'humidité et d'échauffement des stocks de **fourrages**.

Climatisation et ventilation :

- * Penser à leur maintenance.
- * Eviter les gros écarts de température entre la climatisation et la température extérieure.
- * Attention à ne pas se déshydrater sans s'en rendre compte.

Avec les animaux :

Observer régulièrement le comportement des bêtes.

Limiter les contacts par l'utilisation du matériel de contention.

Nettoyer plus fréquemment les bâtiments d'élevage. Redoubler de vigilance.

Éviter les mouches (humidification des locaux, désinfection, ventilateur...).

Sur les parcelles

Décaler ses horaires de travail selon les températures annoncées.

Eviter de travailler seul.

Pour soi :

Boire régulièrement de petites quantités d'**eau**, sans attendre d'avoir soif.



Prévoir des boissons fraîches en quantité suffisante.

Prévoir des temps de récupération

pour s'hydrater, s'alimenter, si possible dans un endroit plus frais.

Privilégier des **vêtements légers** et de couleurs claires.

Se doucher pour lutter contre l'élévation de température.

Ne pas négliger son état de santé.

Autres risques induits...

Désorption des filtres

Par forte chaleur, les filtres usagés "relarguent" !

Veiller au changement régulier des **filtres**.



Intoxication avec des produits chimiques

Transformation plus rapide des produits en vapeur, inhalation plus facile et la peau les absorbe plus facilement !

Ne pas utiliser ces produits par forte chaleur.

Transport d'essence dans les véhicules

Les vapeurs d'essence s'enflamme ou explosent très facilement au contact de tout point chaud ou étincelle y compris électrostatique !



Le transport d'essence est réglementé, renseignez-vous !

Orages de chaleur

Les orages violents peuvent entraîner des incendies dans les bâtiments, des pluies violentes...

Dans les parcelles, se mettre à l'abri dans les véhicules ou les cabines des engins agricoles.

Ne pas se mettre sous un arbre, plutôt s'accroupir sous un support en plastique.

Eviter de téléphoner.

Equiper les bâtiments de paratonnerres.

